

Libérons l'université française de ses tabous !

Face à la surpopulation et au déclassement de nos universités, il faut augmenter les frais de scolarité, tout en imposant des quotas de boursiers. Pour renouer avec l'excellence, les établissements doivent aussi être libres de choisir leurs étudiants

PAR NATHALIE
KOSCIUSKO-MORIZET

Les nuages s'accumulent sur l'université française. Après la remise en cause de l'autonomie, après la ponction arbitraire de 100 millions d'euros sur le fonds de roulement des universités les mieux gérées, voilà venir la surpopulation universitaire. On compte 65 000 étudiants de plus cette année, alors que le nombre de bacheliers demeure stable. Certains voudront y voir la reconnaissance de l'excellence de l'université française. Mais cette « préférence » pour l'université n'est malheureusement que le symptôme du défaut d'orientation des élèves. Et une nouvelle plaie au corps déjà souffrant de l'université.

ARRÊTER DE LOUYOYER

La réponse du gouvernement n'est, comme d'habitude, ni structurelle, ni stratégique, ni pragmatique. Thierry Mandon, fraîchement nommé, envisage même de construire de nouvelles universités dans des villes moyennes. Un parfait contresens, alors que les classements internationaux pointent le morcellement de notre modèle universitaire et à l'heure où les étudiants et les actifs se tournent vers les cours en ligne. Toucher à l'enseignement supérieur fait peur au politique. Pourtant il faut arrêter de louvoyer. Car le constat est sans appel. Le déclassement de l'université française n'est pas le fruit du hasard ou le reflet de critères scélérats. Sur nos deux faiblesses principales – les moyens et la gouvernance –, les réponses sont connues. Beaucoup le disent à voix basse. Il faut désormais en parler à voix haute !

Première faiblesse, le manque de moyens : nos universités sont à la peine tant les subsides publics et le mécénat constituent des ressources insuffisantes. Il faut pouvoir augmenter les droits de scolarité. Je ne parle pas d'une hausse généralisée qui nous mettrait sur un pied d'égalité avec les États-Unis ou la Grande-Bretagne. Mais on en est loin ! Les droits sont aujourd'hui de

184 euros en licence et de 256 euros en master. Ces tarifs sont fixés par arrêté. Sortons d'un système soviétique qui conduit notre université à créer ses propres entraves. Libres d'augmenter les droits, les établissements doivent aussi pouvoir les moduler en fonction du revenu. En contrepartie, afin de préserver l'accès de tous à l'enseignement supérieur, chaque université aura l'obligation d'un quota de boursiers, 25 % par exemple. Par ce double mouvement, on encourage l'accès des élèves les moins fortunés, et on donne plus de moyens aux établissements, au service de l'excellence et la réussite de tous. La participation financière raisonnable est à la fois une exigence de gestion et une exigence morale. Le savoir doit être accessible. Mais cela ne signifie pas qu'il faille brader sa valeur.

Cette proposition attirera les foudres de ceux qui considèrent que l'éducation est un dû. Mais ce n'est pas un dû, c'est une chance donnée à chacun. Et cette chance a un prix : il faut investir dans la formation. Le prix peut être nul pour ceux qui n'ont rien. Et proportionné pour ceux qui sont en mesure de contribuer. Un rapport a récemment chiffré que des droits de scolarité portés à 1 000 euros rapporteraient près de 800 millions d'euros par an. De quoi construire de nouveaux locaux, améliorer les conditions d'enseignement, introduire le numérique dans tous les cours et faire venir des professeurs et des chercheurs internationaux. De quoi remettre l'université française dans la course.

Deuxième faiblesse de notre université : sa gouvernance. Le gouvernement est revenu sur la loi relative à l'autonomie des universités par pure doctrine. Il a réduit les marges de manœuvre des présidents, en les entourant de cénacles qui sont autant de freins à la décision. Mais une université régentée directement par l'État est une université désargentée et bureaucratique.

Il faut donc revenir sur la loi Fioraso et remettre le président de l'université en situation de diriger. Ce sont des hommes et des fem-

mes d'expérience. On ne peut pas attendre d'eux des résultats en les cornaquant.

MARCHE À L'INNOVATION

Dans le cadre de cette autonomie retrouvée, il faut laisser aux universités plus de souplesse dans leur offre de formation initiale et continue. Certes, il existe des nomenclatures, mais on ne peut pas se résoudre à refuser la création de masters spécialisés dans des zones d'emplois spécifiques. Les universités doivent s'ancrer dans leur écosystème, notamment économique. Les méthodes pédagogiques doivent se libérer des modèles traditionnels. Moins de présentiel, plus de projets, plus d'expériences professionnelles, plus de mises en situation. Les étudiants suivront naturellement cette marche à l'innovation.

Enfin, l'université doit être libre de choisir ses élèves. Et c'est à chaque établissement de fixer ses propres règles. Il faut rompre avec l'idée que l'avenir de l'université ne se gère qu'en termes de masse, et mettre en avant les parcours individualisés. Ceux qui s'arc-boutent contre la sélection sont hypocrites. Des milliers de jeunes se retrouvent dans des filières sans débouchés, ils redoublent, puis ils changent, jusqu'à perdre plusieurs années dans un cursus qui ne leur correspond pas, et in fine ils ne trouvent pas d'emploi. La sélection se fait aujourd'hui, mais par l'échec. Choisissons une sélection de réussite.

La sélection permet d'accroître la motivation. Elle permet, couplée à des droits de scolarité à la hauteur de la valeur des professeurs, de redonner du sens et du prestige à l'université. Elle permet aussi de faire des choix : quelle part de boursiers, quelle part d'élèves de zone d'éducation prioritaire. Je sais que ces deux réformes sont des marqueurs que la plupart des politiques évitent. Je ne me résous pas à ce que notre enseignement supérieur et la jeunesse qui le traverse soient déclassés. Je veux que les prochaines rentrées soient celles du courage et de l'excellence. L'avenir le commande, et la jeunesse française le mérite. ■



Nathalie Kosciusko-Morizet est vice-présidente du parti Les Républicains (LR) et présidente du groupe LR au Conseil de Paris

LA SÉLECTION SE FAIT AUJOURD'HUI, MAIS PAR L'ÉCHEC. CHOISISSEZ UNE SÉLECTION DE RÉUSSITE